

Communiqué de presse
29 novembre 2024

87^{ème} séance de la Commission Swiss GAAP RPC du 27 novembre 2024

La deuxième réunion de la Commission d'experts en 2024 a eu lieu à Zurich et était à nouveau principalement consacrée aux deux projets techniques actuels.

Swiss GAAP RPC 16 « Engagements de prévoyance » : Mise en consultation

Après la présentation à la Commission d'experts, en juin 2024, du premier projet complet de la RPC 16 remaniée, la sous-commission dirigée par le Dr Silvan Loser s'est penchée de manière intensive sur les réactions reçues et a maintenant présenté un texte ponctuellement adapté. Ce dernier a été accueilli favorablement par la Commission d'experts et a été mis en consultation avec une seule voix contre. Le remaniement permettra notamment de clarifier le traitement des plans de prévoyance étrangers et d'améliorer la qualité et l'intelligibilité des publications. Le public intéressé est invité à prendre position sur le projet dans le cadre de la consultation, qui durera du 6 janvier au 18 avril 2025. Le projet de la recommandation remaniée et le questionnaire de consultation seront mis en ligne en décembre sur le [site Internet du projet](#). Les réponses seront évaluées en mai 2025, afin que la Commission d'experts puisse décider de la marche à suivre en juin 2025. L'objectif est de faire adopter la recommandation remaniée par la Commission d'experts en décembre 2025, afin qu'elle puisse entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2027.

Pour toute question ou suggestion concernant le remaniement de la Swiss GAAP RPC 16 « Engagements de prévoyance », veuillez contacter :

Dr Silvan Loser, membre du Comité d'experts / responsable de projet, Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes, Tigerbergstrasse 9, 9000 Saint-Gall,
Tél. : 058 249 25 52.

Projet « Guide sur la durabilité » : publication de la version 1.0 du guide

La sous-commission dirigée par Prof. Dr Reto Eberle a apporté quelques précisions au projet de guide, notamment en ce qui concerne le modèle en 7 étapes qui aide les PME à définir et à mettre en œuvre leur stratégie de développement durable, en se basant sur les réactions du public reçues au printemps 2024. La Commission d'experts a approuvé à l'unanimité la version 1.0 du guide RPC sur le management et le rapport de durabilité pour publication. La publication aura lieu en décembre 2024 sur le [site Internet du projet](#).

En octobre 2024, le Comité d'experts a en outre participé à la consultation sur la modification du Code des obligations (transparence sur les aspects de durabilité) afin de défendre activement les intérêts des petites et moyennes entreprises et organisations non cotées. Ainsi, le Comité d'experts s'oppose à ce que le champ d'application des dispositions des articles 964a et suivants du CO soit étendu au-delà des sociétés cotées et demande que les sociétés ouvertes au public puissent également choisir entre différentes normes de reporting (à l'instar des normes « true and fair view » dans la présentation des comptes). Parallèlement, l'occasion a été saisie d'esquisser une solution favorable aux PME : Sur le modèle de l'approche adoptée pour l'évaluation des risques ou le système de contrôle interne, les entreprises et organisations d'une certaine importance économique doivent être tenues de mettre en place une gestion de la durabilité et d'en rendre compte dans l'annexe, sans toutefois être obligées de publier un rapport de durabilité. La réponse du Comité d'experts à la consultation sera également mise en ligne sur le [site Internet du projet](#).

Pour toute question ou suggestion concernant le guide de durabilité, veuillez contacter :

Prof. Dr Reto Eberle, président du conseil de fondation / responsable de projet, Université de Zurich, chaire d'« Auditing and Internal Control », Plattenstrasse 14, 8032 Zurich, Tél. : 044 634 59 91.

Par ailleurs, la Commission d'experts a adopté le programme de travail 2025 : Outre la consultation sur la RPC 16, la Commission et le Comité d'experts se pencheront l'année prochaine sur des incohérences ponctuelles dans différentes recommandations qui ont été collectées ces dernières années. L'objectif est de pouvoir corriger certains de ces points en vue de la prochaine brochure. Si la recommandation RPC 16 remaniée peut être adoptée fin 2025, la brochure RPC sera rééditée au 1^{er} janvier 2026. La suite de la procédure concernant le rapport sur le développement durable dépendra en grande partie des résultats de la consultation et de la réaction du législateur ; la sous-commission reste active et suivra la situation.

La fin de l'année sera également marquée par quelques changements de personnel au sein des organes de la RPC. Ainsi, Kaspar Streiff a été élu à l'unanimité par la Commission d'experts au sein du Comité d'experts à compter du 1^{er} janvier 2025. Il y remplacera Andreas Soland, qui quittera le Comité le 31 décembre 2024 après de longues années de collaboration active, mais qui restera membre de la Commission. Au 31 décembre 2024, Malcolm Cheetham et Thomas Remund quitteront la Commission d'experts pour raison d'âge. A l'occasion de leur départ officiel, le président de la Commission d'experts, le professeur Peter Leibfried, les a chaleureusement remerciés au nom de la RPC pour leur engagement précieux et de longue date en faveur de la présentation des comptes en Suisse.

Pour toute question complémentaire, veuillez-vous adresser à :
Prof. Dr Peter Leibfried, président de la Commission d'experts, Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes, Tigerbergstrasse 9, 9000 Saint-Gall,
Tél. : 071 224 76 30

La Commission RPC (www.fer.ch/fr) est l'organe de présentation des comptes publics dont les recommandations pour le « Swiss Reporting Standard » et le « Standard pour les sociétés immobilières » sont reconnues par SIX Exchange Regulation et largement répandues dans les domaines relevant du droit privé et public. La présentation des comptes conformément aux Swiss GAAP RPC donne une image fidèle de la situation patrimoniale, de l'état des finances et du résultat (« True & Fair View », « Fair Presentation »).